

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/03/2026 / Délibération N°20260302_06

Date de la convocation 23/02/2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-six et le deux mars à
20 heures 30, le Conseil Municipal de cette
commune, régulièrement convoqué s'est
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances sous la
présidence de Philippe BRUN.

Présents : 8

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE		Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Remboursement emprunt N°20335504

Le Maire,

- **RAPPELLE :**
 - L'objet du prêt court terme souscrit le 22 février 2022 : « Attente subventions »
- **INFORME :**
 - De la perception par la commune le 26 janvier 2026 d'un montant de 102 662,80 € au titre du fonds de compensation pour la TVA 2026 sur les dépenses 2024,
 - De la perception par la commune le 25 février 2026 d'un montant de 84 711,00 € au titre de la DTER 2021 relative aux travaux de l'église,
- **PROPOSE :**
 - De rembourser totalement de manière anticipée cet emprunt.

Après délibération, le Conseil Municipal **APPROUVE** cette proposition et **AUTORISE** le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.

Fait aux Estables, le 02/03/2026

Le Maire,

Philippe BRUN



La Secrétaire de séance,

Alice MALARTRE

